Guide utilisateur du site SP santé

à l'attention des professionnels de santé

cegedim

Guide utilisateur du site pour les professionnels de santé

Sommaire

ESPACE PUBLIC

- Description de service → Page 3
- Attestation tiers payant → Page 4
- Modes opératoires → Page 5
- Plaquette informative → Page 6
- Liste des AMC actifs → Page 7
- Questions / Réponses → Page 8
- Liens utiles → Page 9
- Contacter SP santé → Page 10

Recherches dans le site → Page 11

IDENTIFICATION ET MOT DE PASSE

- Connexion à votre espace sécurisé → Page 12
- Modifier mon mot de passe → Page 13
- Première connexion → Page 15
- Mot de passe oublié → Page 16

ESPACE SECURISE

- Accueil → Page 17
- Suivi des règlements → Page 18
- Suivi des rejets → Page 18
- Suivi des encours → Page 18
- Portail optique → Page 20

Description du service

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Description de service' :
  - Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

Le tiers payant santé de référence
A propos de SP santé
Bienvenue dans votre espace sécurisé...
Déconnexion
Modifier mon mot de passe
Accueil > Professionnels de santé > Opticien > Informations pratiques > Description du service
Opticiens
rechercher sur le site
Ok
Informations pratiques
Description du service
Attestation tiers payant
Modes opératoires
Liste des AMC actifs
Tables SESAM-Vitale
Questions / Réponses
Liens utiles
Contacter SP santé
Mes services
Accueil
Suivi des règlements
Suivi des rejets
Suivi des encours
Portail optique
Pas encore adhérent?
Faire une demande
Description du service
Professionnels de santé
Cetip
Schéma de fonctionnement
Le tiers payant SP santé est opérationnel avec les opticiens.
Afin de pratiquer le tiers payant avec SP santé, vous pouvez récupérer dès maintenant un dossier complet.
Les principes du service de tiers payant, tel que proposé par SP santé (simplicité, efficacité et sécurité) s'appliquent au travers des accords conventionnels entre l'opticien ou son réseau, et l'ensemble des complémentaires de SP santé.
une convention unique,
un paiement unique, garanti sur prise en charge,
une attestation normalisée,
une demande de prise en charge en temps réel via un portail Internet ou via le poste de l'opticien,
une télétransmission des demandes de remboursement en B2, standard du marché, ou via un portail Internet

Chemin d'accès : Accueil – Professionnel de santé – <Catégorie PS choisie> – Informations pratiques – Description du service

- **Fonction** : Cette option présente le tiers payant SP santé aux professionnels de santé et notamment les avantages qu'offrent ce service.

Guide utilisateur du site

Attestation tiers payant

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Attestation tiers payant' :

  Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

Chemin d'accès : Accueil – Professionnels de santé - <Catégorie du PS> - Informations pratiques - Attestation tiers payant

- **Fonction** : Cette option permet d'expliquer le contenu de l'attestation tiers payant SP santé en ciblant 4 zones contenant les informations clés de cette carte.

Guide utilisateur du site

Modes opératoires

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Modes opératoires' :

  Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

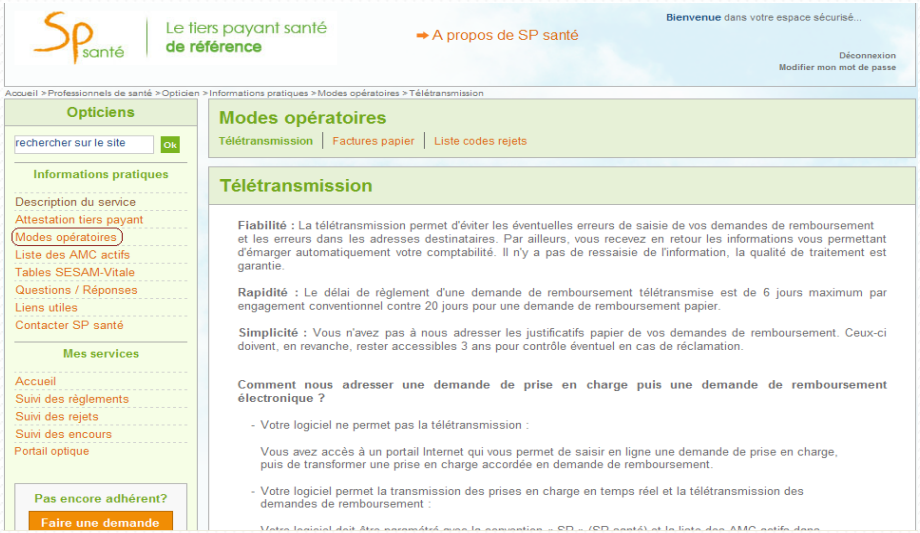
Le tiers payant santé de référence
A propos de SP santé
Bienvenue dans votre espace sécurisé...
Déconnexion
Modifier mon mot de passe
Accueil > Professionnels de santé > Opticien > Informations pratiques > Modes opératoires > Télétransmission
Opticiens
rechercher sur le site
Ok
Informations pratiques
Description du service
Attestation tiers payant
Modes opératoires
Liste des AMC actifs
Tables SESAM-Vitale
Questions / Réponses
Liens utiles
Contacter SP santé
Mes services
Accueil
Suivi des règlements
Suivi des rejets
Suivi des encours
Portail optique
Pas encore adhérent?
Faire une demande
Modes opératoires
Télétransmission | Factures papier | Liste codes rejets
Télétransmission
Fiabilité : La télétransmission permet d'éviter les éventuelles erreurs de saisie de vos demandes de remboursement et les erreurs dans les adresses destinataires. Par ailleurs, vous recevez en retour les informations vous permettant d'émarger automatiquement votre comptabilité. Il n'y a pas de ressaisie de l'information, la qualité de traitement est garantie.
Rapidité : Le délai de règlement d'une demande de remboursement télétransmise est de 6 jours maximum par engagement conventionnel contre 20 jours pour une demande de remboursement papier.
Simplicité : Vous n'avez pas à nous adresser les justificatifs papier de vos demandes de remboursement. Ceux-ci doivent, en revanche, rester accessibles 3 ans pour contrôle éventuel en cas de réclamation.
Comment nous adresser une demande de prise en charge puis une demande de remboursement électronique ?
- Votre logiciel ne permet pas la télétransmission :
Vous avez accès à un portail Internet qui vous permet de saisir en ligne une demande de prise en charge, puis de transformer une prise en charge accordée en demande de remboursement.
- Votre logiciel permet la transmission des prises en charge en temps réel et la télétransmission des demandes de remboursement :

Chemin d'accès : Accueil – Professionnels de santé - <Catégorie du PS> - Informations pratiques - Modes opératoires

- **Fonction** : Cette option vous fournit les explications nécessaires pour :
  - Les intérêts de la télétransmission et la procédure à suivre pour sa mise en place
  - Transmettre des factures papier
  - Comprendre vos codes rejet

Guide utilisateur du site

Plaquette informative

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Plaquette informative' :

  Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

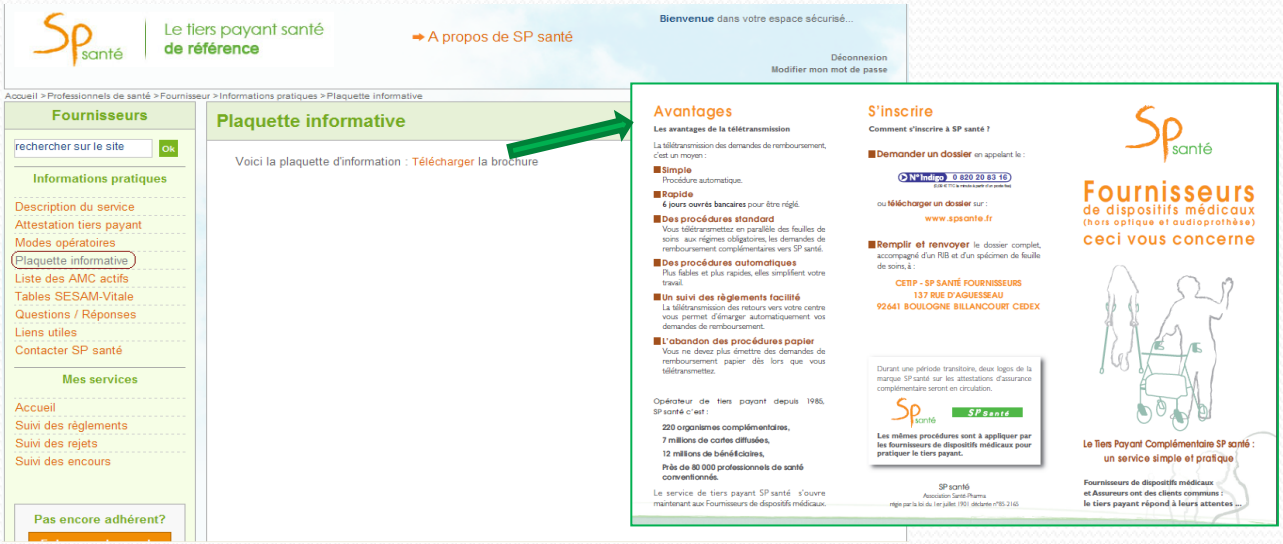
Le tiers payant santé de référence
A propos de SP santé
Bienvenue dans votre espace sécurisé...
Déconnexion
Modifier mon mot de passe
Accueil > Professionnels de santé > Fournisseur > Informations pratiques > Plaquette informative
Fournisseurs
rechercher sur le site
Ok
Informations pratiques
Description du service
Attestation tiers payant
Modes opératoires
Plaquette informative
Liste des AMC actifs
Tables SESAM-Vitale
Questions / Réponses
Liens utiles
Contacter SP santé
Mes services
Accueil
Suivi des règlements
Suivi des rejets
Suivi des encours
Pas encore adhérent?
Plaquette informative
Voici la plaquette d'information : Télécharger la brochure
Avantages
Les avantages de la télétransmission
Simple
Procédure automatique.
Rapide
6 jours ouvrés bancaires pour être réglé.
Des procédures standard
Des procédures automatiques
Plus faibles et plus rapides, elles simplifient votre travail.
Un suivi des règlements facilité
L'abandon des procédures papier
Vous ne devez plus émettre des demandes de remboursement papier dès lors que vous télétransmettez.
Opérateur de tiers payant depuis 1985, SP santé c'est :
220 organismes complémentaires,
7 millions de cartes diffusées,
12 millions de bénéficiaires,
Près de 80 000 professionnels de santé conventionnés.
Le service de tiers payant SP santé s'ouvre maintenant aux Fournisseurs de dispositifs médicaux.
S'inscrire
Comment s'inscrire à SP santé ?
Demander un dossier en appelant le :
0 820 20 83 16
ou télécharger un dossier sur :
www.spsante.fr
Remplir et renvoyer le dossier complet, accompagné d'un RIB et d'un spécimen de feuille de soins, à :
CETIP - SP SANTÉ FOURNISSEURS
137 RUE D'AGUESSEAU
92641 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
Durant une période transitoire, deux logos de la marque SP santé sur les attestations d'assurance complémentaire seront en circulation.
SP santé
Les mêmes procédures sont à appliquer par les fournisseurs de dispositifs médicaux pour pratiquer le tiers payant.
SP santé
Association Santé Pharma
régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée n°85-2160
Fournisseurs
de dispositifs médicaux
(hors optique et audioprothèse)
ceci vous concerne
Le Tiers Payant Complémentaire SP santé : un service simple et pratique
Fournisseurs de dispositifs médicaux et Assureurs ont des clients communs : le tiers payant répond à leurs attentes ...

Chemin d'accès : Accueil – Professionnels de santé - <Catégorie du PS> - Informations pratiques - Plaquette informative

- **Fonction** : Cette fonction n'existe pas pour toutes les catégories de PS. Si elle est disponible pour votre catégorie, elle permet de consulter la plaquette informative SP santé qui vous est dédiée.

- **Mode d'emploi** : Cliquer sur le lien Télécharger pour ouvrir le document. Une fois ouvert, vous pouvez également imprimer ou sauvegarder la plaquette.

Guide utilisateur du site

Liste des AMC actifs

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Liste des AMC actifs' :

  Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

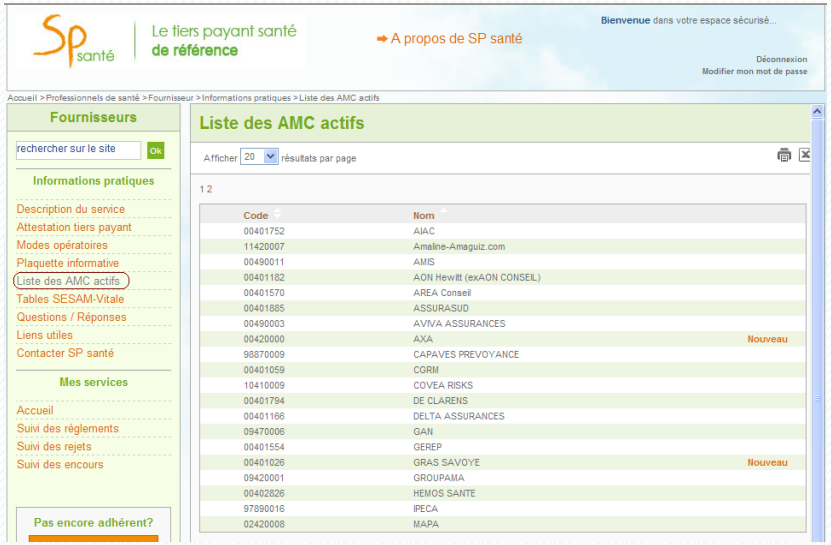

Chemin d'accès : Accueil – Professionnels de santé - <Catégorie du PS> - Informations pratiques - Liste des AMC actifs

- **Fonction** : Cette option permet d'afficher la liste des AMC actifs pour votre catégorie de PS.

- **Mode d'emploi** : Vous pouvez :
  - Choisir le nombre d'AMC affiché par page (20 par défaut, choix entre 10,20,30,40,50 ou 100 AMC par page)
  - Trier par Code ou par Nom en cliquant sur 'Code' ou 'Nom' (tri par ordre croissant ou décroissant)
  - Imprimer la liste en cliquant sur l'icône ou exporter un fichier Excel en cliquant sur l'icône .

Guide utilisateur du site

Questions / Réponses

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Questions / Réponses' :

  Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

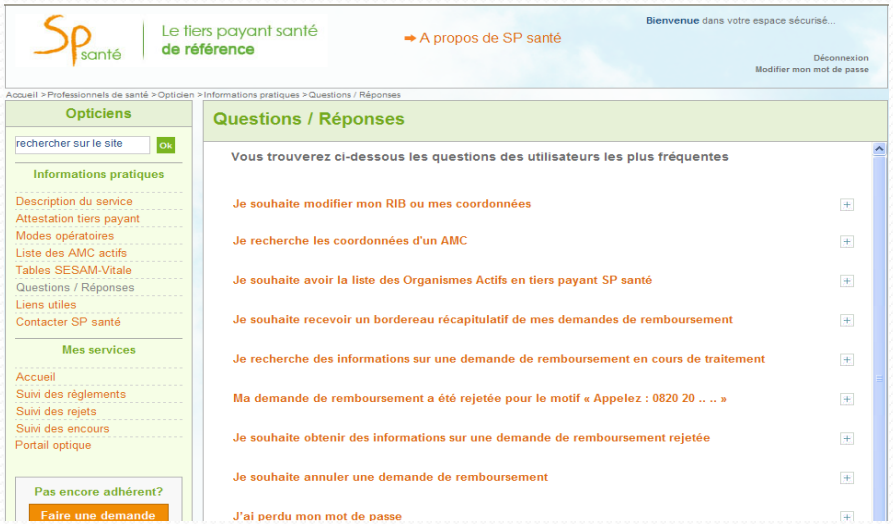
Le tiers payant santé de référence
A propos de SP santé
Bienvenue dans votre espace sécurisé...
Déconnexion
Modifier mon mot de passe
Accueil > Professionnels de santé > Opticien > Informations pratiques > Questions / Réponses
Opticiens
rechercher sur le site
Ok
Informations pratiques
Description du service
Attestation tiers payant
Modes opératoires
Liste des AMC actifs
Tables SESAM-Vitale
Questions / Réponses
Liens utiles
Contacter SP santé
Mes services
Accueil
Suivi des règlements
Suivi des rejets
Suivi des encours
Portail optique
Pas encore adhérent?
Faire une demande
Questions / Réponses
Vous trouverez ci-dessous les questions des utilisateurs les plus fréquentes
Je souhaite modifier mon RIB ou mes coordonnées
Je recherche les coordonnées d'un AMC
Je souhaite avoir la liste des Organismes Actifs en tiers payant SP santé
Je souhaite recevoir un bordereau récapitulatif de mes demandes de remboursement
Je recherche des informations sur une demande de remboursement en cours de traitement
Ma demande de remboursement a été rejetée pour le motif « Appelez : 0820 20 .. .. »
Je souhaite obtenir des informations sur une demande de remboursement rejetée
Je souhaite annuler une demande de remboursement
J'ai perdu mon mot de passe

Chemin d'accès : Accueil – Professionnels de santé - <Catégorie du PS> - Informations pratiques - Questions / Réponses

- **Fonction** : Cette page contient les questions les plus fréquemment posées pour votre catégorie de professionnelles de santé.

- **Mode d'emploi** : Pour consulter les réponses, il suffit de cliquer sur le bouton ⊞ pour voir la (ou les) réponse(s) souhaitée(s).

Guide utilisateur du site

Liens utiles

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Liens utiles' :

  Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

Chemin d'accès : Accueil – Professionnels de santé - <Catégorie du PS> - Informations pratiques - Liens utiles

- **Fonction** : Une sélection de liens a été listée pour vous permettre d'accéder à des sites en lien avec votre activité.

- **Mode d'emploi** : Cliquer sur le lien vous permet d'accéder au site souhaité.

  Dans le site, l'ensemble des liens est indiqué par la couleur orange.

Guide utilisateur du site

Contacter SP santé

- **Accès** : Dans l'Espace PS, choisir l'option 'Contacter SP santé' :

  Si vous ne vous êtes pas identifié préalablement, votre catégorie professionnelle vous sera demandée lors de votre entrée dans l'espace PS.

Le tiers payant santé de référence
A propos de SP santé
Bienvenue dans votre espace sécurisé...
Déconnexion
Modifier mon mot de passe
Accueil > Professionnels de santé > Opticien > Informations pratiques > Contacter SP santé
Opticiens
rechercher sur le site
Ok
Informations pratiques
Description du service
Attestation tiers payant
Modes opératoires
Liste des AMC actifs
Tables SESAM-Vitale
Questions / Réponses
Liens utiles
Contacter SP santé
Mes services
Accueil
Suivi des règlements
Suivi des rejets
Suivi des encours
Portail optique
Pas encore adhérent?
Faire une demande
Contacts Professionnels de santé
Adresse de contact :
CETIP - SP santé
Service Tiers Payant OPTICIEN
137 rue d'Aguesseau
92641 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex
Pour toute information pratique concernant la transmission ou le règlement de vos factures, vous pouvez contacter le Service Support Clients CETIP :
Par téléphone : 0820.20.61.88 (0.09 euro TTC/min)
Par fax : 01.49.09.79.24
Par courriel : info@cetip.fr

Chemin d'accès : Accueil – Professionnels de santé - <Catégorie du PS> - Informations pratiques - Contacter SP santé

- **Fonction** : Cette page est propre à la catégorie de PS à laquelle vous appartenez. Elle vous indique vos coordonnées de contact avec SP santé : adresse postale, téléphone, fax et courriel. La plateforme SP santé est à votre disposition pour toute interrogation ou besoin d'assistance.

  Veillez à bien vous adresser au service qui vous est dédié. Dans le cas contraire, la personne ou le service contacté risque de ne pas pouvoir vous renseigner.

Recherches dans le site

- **Accès** : Dans la partie gauche contenant les options du menus, au dessus des informations pratiques :

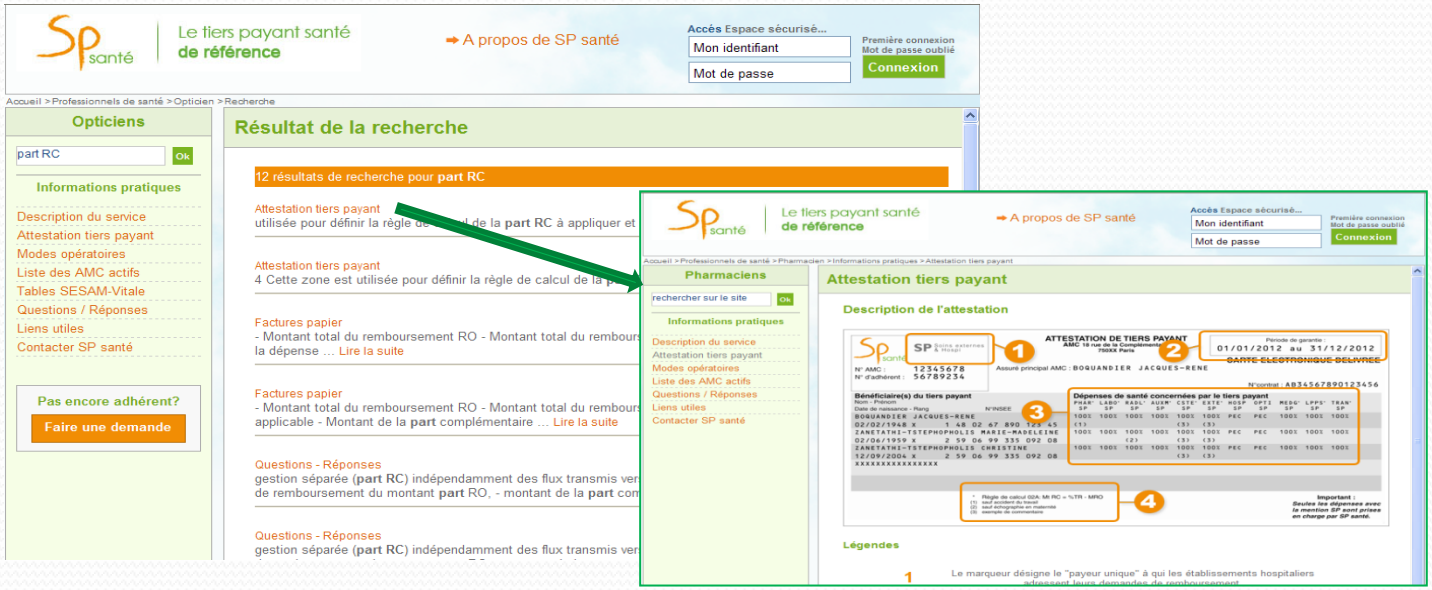

- **Fonction** : Cette page vous permet de rechercher un mot *(ou une suite de mots)* clés dans le site.

- **Mode d'emploi** : Saisir le (ou les) mot recherché(s) dans le champ rechercher sur le site puis cliquer sur le bouton Ok.

  Le nombre de résultats correspondant à la recherche est affiché et il suffit de cliquer sur le titre en orange pour que la page correspondante soit affichée.

  Dans le site, l'ensemble des liens est indiqué par la couleur orange.

Guide utilisateur du site

Connexion à votre espace sécurisé

- **Accès** : Dans le bandeau d'entête du site, renseigner les champs d'accès à l'espace sécurisé.

  La connexion est possible à tout moment de la navigation dans le site.

- **Fonction** : La connexion vous permet d'accéder à votre espace sécurisé et ainsi de pouvoir suivre vos règlements, vos encours et vos rejets. Elle permet également aux opticiens d'accéder directement à leur portail optique, et ce, sans nouvelle identification.

  Une fois connecté à votre espace sécurisé, vous avez toujours accès directement aux options disponibles dans l'espace public.

- **Mode d'emploi** : Saisir votre identifiant et votre mot de passe puis cliquer sur le bouton Connexion.

Guide utilisateur du site

Modifier mon mot de passe (1/2)

- **Accès** : Dans le bandeau d'entête du site, choisir l'option 'Modifier mon mot de passe' :

  Cette option est possible après que vous vous soyez connecté à votre espace sécurisé.

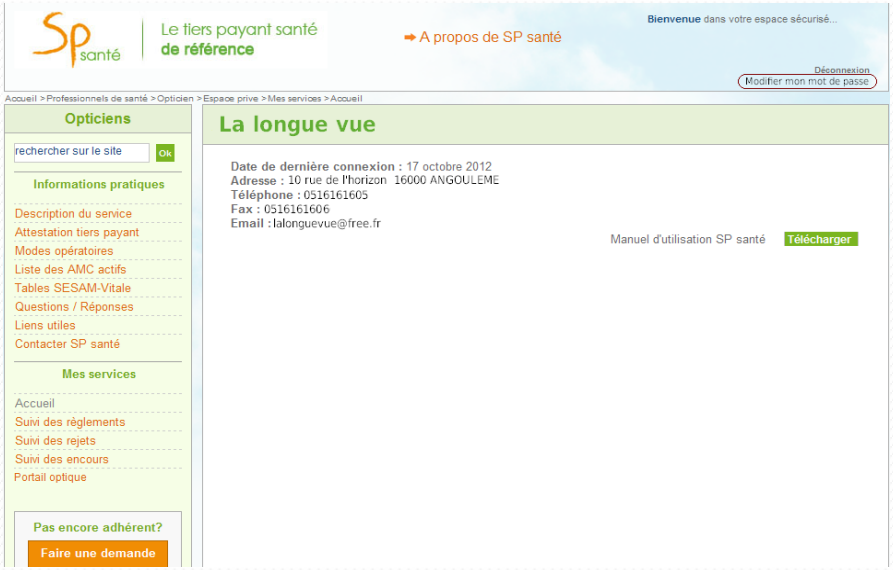

- **Fonction** : Cette option vous permet de changer votre mot de passe et est disponible après connexion à votre espace sécurisé.

  Il est recommandé de modifier son mot de passe régulièrement *(tous les mois et bien sûr de veiller à préserver la confidentialité de ce dernier).*

Guide utilisateur du site

Modifier mon mot de passe (2/2)

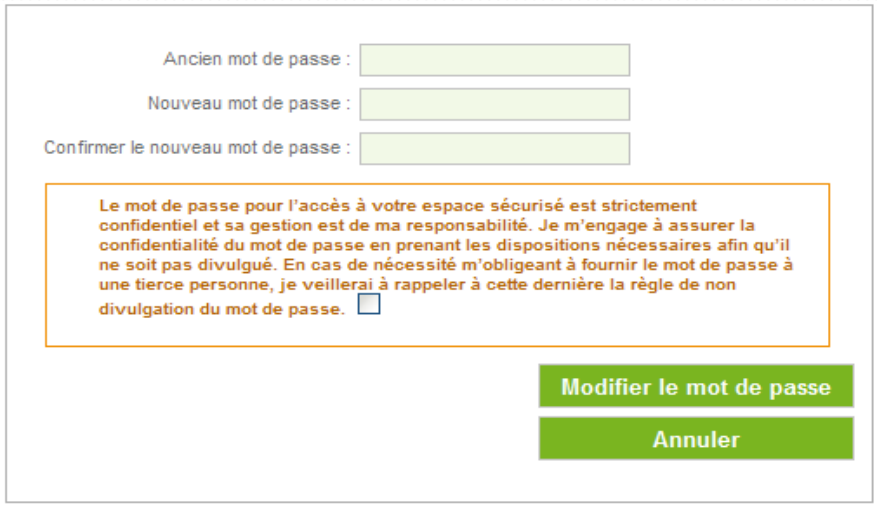
Ancien mot de passe :
Nouveau mot de passe :
Confirmer le nouveau mot de passe :
Le mot de passe pour l'accès à votre espace sécurisé est strictement confidentiel et sa gestion est de ma responsabilité. Je m'engage à assurer la confidentialité du mot de passe en prenant les dispositions nécessaires afin qu'il ne soit pas divulgué. En cas de nécessité m'obligeant à fournir le mot de passe à une tierce personne, je veillerai à rappeler à cette dernière la règle de non divulgation du mot de passe.
Modifier le mot de passe
Annuler

- **Mode d'emploi** : Se conformer aux instructions de la page en saisissant son ancien mot de passe puis 2 fois le nouveau.

  Le nouveau mot de passe doit répondre aux caractéristiques suivantes en comportant :

  - 8 caractères
  - au moins 1 caractère alphabétique en minuscule [exemple : b]
  - au moins 1 caractère alphabétique en majuscule [exemple : M]
  - au moins 1 caractère spécial [exemples : !, ?, %, $, #.....]

  Exemples de mots de passe valides : !45AB3mj , 16710fD* , *Ss16*!* ou Franck5%

  Une fois la saisie des mots de passe effectuée , cliquer dans la case ☐ pour qu'elle soit cochée ☑ et ainsi indiquer que vous partagez les conditions décrites. Votre acceptation est obligatoire pour valider la demande, puis cliquer sur le bouton Modifier le mot de passe.

  La modification de votre mot de passe est maintenant effective.

Guide utilisateur du site

Première connexion

- **Accès** : Dans le bandeau d'entête du site, choisir l'option 'Première connexion' :

Le tiers payant santé de référence
A propos de SP santé
Accès Espace sécurisé...
Mon identifiant
Mot de passe
Première connexion
Mot de passe oublié
Connexion
Accueil > Inscription
Première connexion / Mot de passe oublié
Professionnels de santé
Complémentaires santé
Assurés
Si vous êtes un professionnel de santé vous pouvez cliquer ici,
Si vous êtes un organisme complémentaire vous pouvez demander votr
l'adresse suivante : contact@spsante.fr
Accueil > Professionnels de santé > Demande de codes d'accès
Professionnels de santé
Demande de codes d'accès
rechercher sur le site
Ok
Je suis
Pharmacien
Biologiste
Radiologue
Opticien
Auxiliaire médical
Fournisseur
Transporteur
Centre de santé
Etablissement hospitalier
Pas encore adhérent?
Faire une demande
Identifiant ou numéro de PS ADELI/FINESS :
Le mot de passe pour l'accès à votre espace sécurisé est strictement confidentiel et sa gestion est de ma responsabilité. Je m'engage à assurer la confidentialité du mot de passe en prenant les dispositions nécessaires afin qu'il ne soit pas divulgué. En cas de nécessité m'obligeant à fournir le mot de passe à une tierce personne, je veillerai à rappeler à cette dernière la règle de non divulgation du mot de passe.
Valider

- **Fonction** : Elle vous permet d'effectuer une demande afin d'obtenir un identifiant et un mot de passe qui vous permettront de vous connecter à votre espace sécurisé personnel.

  En tant que professionnel de santé vous devez cliquer sur le lien cliquer ici.

  Vous devez ensuite renseigner votre identifiant *(votre code ADELI ou votre n° de FINESS [en fonction de votre catégorie socioprofessionnelle])* et cliquer dans la case ☐ pour qu'elle soit cochée ☑ et ainsi indiquer que vous partagez les conditions décrites. Votre acceptation est obligatoire pour valider la demande.

  Cliquez ensuite sur le lien Valider .

  ℹ Si votre demande est acceptée, vous recevez un mail contenant votre mot de passe.

  ℹ Si votre demande ne peut être prise en compte, vous pouvez appeler au n° de téléphone affiché à l'écran.

Guide utilisateur du site

Mot de passe oublié

- **Accès** : Dans le bandeau d'entête du site, choisir l'option 'Mot de passe oublié ' :

Le tiers payant santé de référence
A propos de SP santé
Accès Espace sécurisé...
Mon identifiant
Mot de passe
Première connexion
Mot de passe oublié
Connexion
Accueil > Inscription
Professionnels de santé
Complémentaires santé
Assurés
Première connexion / Mot de passe oublié
Si vous êtes un professionnel de santé vous pouvez cliquer ici,
Si vous êtes un organisme complémentaire vous pouvez demander votr
l'adresse suivante : contact@spsante.fr
Accueil > Professionnels de santé > Demande de codes d'accès
Professionnels de santé
rechercher sur le site
Ok
Je suis
Pharmacien
Biologiste
Radiologue
Opticien
Auxiliaire médical
Fournisseur
Transporteur
Centre de santé
Etablissement hospitalier
Complémentaires santé
Assurés
Pas encore adhérent?
Faire une demande
Demande de codes d'accès
Identifiant ou numéro de PS ADELI/FINESS :
Le mot de passe pour l'accès à votre espace sécurisé est strictement confidentiel et sa gestion est de ma responsabilité. Je m'engage à assurer la confidentialité du mot de passe en prenant les dispositions nécessaires afin qu'il ne soit pas divulgué. En cas de nécessité m'obligeant à fournir le mot de passe à une tierce personne, je veillerai à rappeler à cette dernière la règle de non divulgation du mot de passe.
Valider

- **Fonction** : Elle vous permet d'effectuer une demande afin d'obtenir un nouveau mot de passe qui vous permettra de vous connecter à nouveau à votre espace sécurisé personnel.

  En tant que professionnel de santé vous devez cliquer sur le lien cliquer ici.

  Vous devez ensuite renseigner votre identifiant *(votre code ADELI ou votre n° de FINESS [en fonction de votre catégorie socioprofessionnelle])* et cliquer dans la case ☐ pour qu'elle soit cochée ☑ et ainsi indiquer que vous partagez les conditions décrites. Votre acceptation est obligatoire pour valider la demande.

  Cliquez ensuite sur le lien Valider.

  ℹ Si votre demande est acceptée, vous recevez un mail contenant votre mot de passe.

  ℹ Si votre demande ne peut être prise en compte, vous pouvez appeler au n° de téléphone affiché à l'écran.

Guide utilisateur du site

Accueil

- **Accès** : Dans l'Espace sécurisé PS, choisir l'option 'Accueil' :

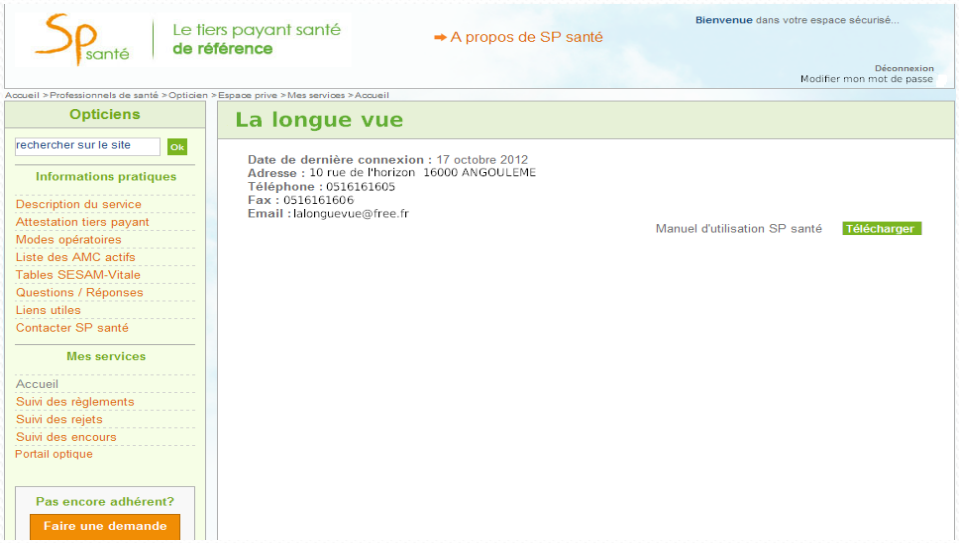

Chemin d'accès : Accueil - Professionnel de santé - <Catégorie du PS> - Espace privé – Mes services – Accueil

- **Fonction** : Cette page est affichée par défaut lors de votre connexion à votre espace sécurisé.

  A partir de cette page d'accueil, vous pouvez télécharger si vous le souhaitez, le manuel d'utilisation du site SP santé que vous êtes actuellement en train de consulter en cliquant sur le bouton Télécharger.

Guide utilisateur du site

Suivi des règlements, des rejets ou des encours (1/2)

- **Accès** : Dans l'Espace sécurisé PS, choisir l'option 'Suivi des règlements' ou 'Suivi des rejets' ou 'Suivi des encours' :
  - Ces 3 options vous dirigent sur la même page du site : 'Suivi de vos demandes de remboursement'.

Chemin d'accès : Accueil - <Catégorie du PS> - Espace prive – Mes services – Suivi des remboursements

- **Fonction** : Cette option vous permet de suivre au jour le jour, le règlement de vos factures, celles en cours de traitement et celles ayant fait l'objet de rejets.

Guide utilisateur du site

Suivi des règlements, des rejets ou des encours (2/2)

- **Mode d'emploi** :

  Vous pouvez suivre vos factures en combinant les critères suivants :

  - Période de remboursement JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA
  - Etat des factures : Toutes les factures – Rejeté – En cours de traitement – Payé
  - Trié par : N° de lot – N° de facture – Date de paiement – N° de virement – N° de sécurité sociale du bénéficiaire

  La recherche peut être approfondie en sélectionnant des critères supplémentaires en cliquant sur le bouton + au niveau de la recherche avancée :

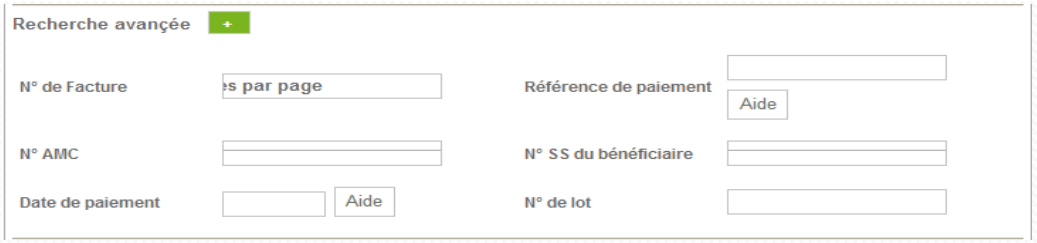

  Une fois les critères sélectionnés, cliquez sur le bouton Lancer la recherche pour afficher les informations souhaitées.

  Vous pouvez choisir le nombre de résultats affichés par page : 10 *(par défaut)*,20 ou 50.

  La liste des résultats de votre recherche peut être imprimée au format PDF en cliquant sur Edition de votre sélection ou exportée au format PDF en cliquant sur Sauvegarde de votre sélection.

Guide utilisateur du site

Portail optique

- **Accès** : Dans l'Espace sécurisé PS, choisir l'option 'Portail optique' :

  La connexion est possible à tout moment de la navigation dans le site.

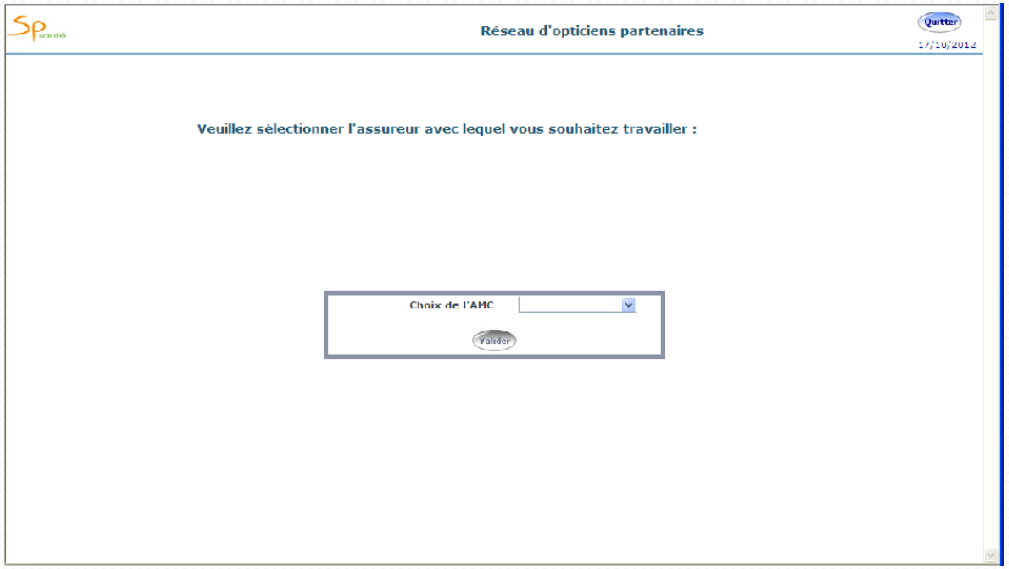

Chemin d'accès : Accueil - <Catégorie du PS> Espace prive – Mes services – Portail optique

- **Fonction** : Cette fonction permet d'accéder directement au Portail optique et d'y saisir et de suivre vos devis et vos prises en charges.

- **Mode d'emploi** : L'outil reste le même, seul son accès a changé puisqu'il n'est plus nécessaire de s'identifier pour y accéder.